

290

DQ18

Québec, le 6 juillet 2012

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Monsieur Louis Breton
Coordonnateur régional
Environnement Canada
801-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0E3

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4 dans la
MRC de La Côte-de-Beaupré
Questions complémentaires du 6 juillet 2012 (DQ18 n^{os} 2 à 4)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **11 juillet prochain** :

Question 2

Lorsque la Grive de Bicknell quitte le territoire québécois pour ses lieux d'hivernage, est-ce que des réglementations fédérales s'appliquent au Québec afin de protéger cette espèce ?

Si oui, ces réglementations s'appliquent-elles en terrain privé ?

Question 3

Quelle proportion de la population mondiale de la Grive de Bicknell niche au Québec ?

Veillez préciser le nombre absolu d'individus et son pourcentage par rapport à la population mondiale.

Question 4

La Grive de Bicknell niche-t-elle à proximité des éoliennes ou adopte-t-elle un comportement d'évitement face à ces structures ?

Si elle les évite, cet évitement se fait sentir sur quelle distance ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey 
Coordonnatrice du secrétariat de la commission